

école
intercommunale
de
musique
inscriptions 2022 - 2023

Inscriptions
dès le **05**
Septembre
2022



Pays de la Serre
Communauté de Communes

Par téléphone :
03.23.80.77.22

Sur le site du Pays de la Serre :
www.paysdelaserre.fr

École de musique

Marle & Pouilly-sur-Serre

À partir de 7 ans, nous proposons aux enfants un cursus complet comprenant :

- Formation Musicale (1h / semaine)
- Cours individuels d'instrument (30 minutes / semaine)
- Cours collectifs de chorale (1h / semaine), facultatif la 1ère année

Flûte traversière*, Clarinette*, Saxophone*, Trompette*, Trombone*, Tuba*, Piano, Guitare*

*instruments prêtés la 1ère année

Il est proposé aux élèves de découvrir, tout au long du 1er trimestre, les instruments disponibles sous la forme de séances par petits groupes.

inscriptions

Dès le 05 septembre 2022, les inscriptions en ligne et par téléphone au 03.23.80.77.22 seront ouvertes pour l'école de musique du Pays de la Serre.

horaires

À compter du 5 septembre 2022, les horaires des cours collectifs (Formation Musicale et Chorale) vous seront communiqués.



Tarif *
Habitants du territoire
140,00 €



Tarif *
Habitants extérieurs au territoire
420,00 €



Tarif *
Mixte
(enfants scolarisés sur le territoire)
210,00 €

*Prix du manuel de Formation Musicale en SUS

*Payable en 2 fois

www.paysdelaserre.fr